

**Procès-verbal de la réunion du C.R.T., secteur des jeunes  
de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue le 29 avril 2010 à 13 h 30  
au centre administratif de Saint-Félicien  
sous la présidence de François Jeanrie**

---

**1. PRÉSENCES**

François Jeanrie, Annie Tremblay, Larry Besson, Pierre Côté, Suzy Boivin, Guy Laflamme, France Lapierre et Mario Simard.

**INVITÉE** : Doris Girard.

**2. ORDRE DU JOUR**

Annie Tremblay propose l'acceptation de l'ordre du jour tel que présenté par le président.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. PROCÈS-VERBAL DU 16 AVRIL 2010**

**3.1 Adoption**

La correction suivante est apportée au point 4 : « **François Jeanrie** dépose le document de la clientèle scolaire » aurait dû se lire « **Doris Girard** dépose le document de la clientèle scolaire ».

Guy Laflamme propose l'adoption du procès-verbal du 16 avril 2010.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.2 Suivi du procès-verbal du 16 avril 2010**

Aucun suivi n'est fait.

**4. DÉPÔT DE DOCUMENTS CORRIGÉS ET SUIVI**

François Jeanrie dépose les documents corrigés.

**5. AFFICHAGE ET CORRESPONDANCE AUX ENSEIGNANTS**

François Jeanrie mentionne que tous les documents seront disponibles sur le portail et dans les écoles d'ici quelques jours. Une lettre sera acheminée aux enseignantes et enseignants concernés.

**6. VARIA**

**6.1 Calendrier scolaire 2010-2011**

François Jeanrie dépose le calendrier scolaire 2010-2011.

**6.2 Fonctions et responsabilités vs mutation**

Les deux parties conviennent que le partage des fonctions et responsabilités ne devra s'effectuer qu'après la séance d'affectation commission, laquelle est prévue le 24 mai. Il se peut que le partage des fonctions et responsabilités dans certaines écoles ait lieu avant le processus de mutation. Dans ce cas, les enseignantes et enseignants qui obtiendront une mutation à la fin juin occuperont les postes laissés vacants.

**6.3 Cas particuliers**

- Il est convenu que madame Véronique Ouimet pourra être retirée du processus d'affectation de façon permanente, après vérification de son statut en lien avec l'assurance-salaire longue durée et sous réserve d'une entente entre la commission scolaire et le syndicat afin de maintenir son lien d'emploi.
- Concernant madame Chantale Genest, puisque nous sommes toujours en attente de son suivi de la SSQ, son statut demeure le même.

- Une erreur s'est produite dans la tâche d'enseignement de monsieur Jimmy St-Pierre. Étant donné que nous en sommes à la fin de l'année scolaire, les deux parties conviennent que monsieur St-Pierre demeure au champ 8. Les directions d'écoles seront avisées d'être vigilantes à ce sujet.

**7. LEVÉE DE LA RENCONTRE**

La séance est levée à 14 h 50.

---